

INITIATIVES PARTICULIÈRES	Le kot relais	<p>Situé à La Pommeraie (dans une annexe), il permet le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'avoir le jeune « sous la main » pour réaliser certaines démarches ; - de placer le jeune en situation « réelle » ; - de se donner plus de chances de créer un lien minimal avant le « lancé final » du projet.
	Raid de départ et mise en action commune	<p>Le raid de départ: séjour sportif et inconfortable pour tenter de créer un lien.</p> <p>La mise en action commune: action socialisante chez des partenaires extérieurs, avec notre soutien et notre présence dans le but d'être valorisé dans une action positive et de construire son projet dans un cadre dépaysant, avec les intervenants qui prennent le relais.</p>
MODALITÉS PARTICULIÈRES		<p>Le mandat s'étale sur une durée de six mois, renouvelable. Au terme des mandats Post-Ippj de type SAIK, l'intervention se poursuivra néanmoins si elle garde son sens et si elle s'avère possible sur le plan organisationnel. Dans le cadre Post-Pom', les mandats de 4 mois renouvelables restent d'actualité.</p>

MODALITÉS PARTICULIÈRES	<p><u>La double mesure temporaire</u>: souvent fondamentale dans la phase préparatoire mais pas toujours de mise, elle permet de créer le lien entre le jeune et l'intervenant, de valoriser et responsabiliser. Elle permet aussi de fluidifier le passage entre 2 modes très différents d'accompagnement.</p> <p><u>La convention de collaboration</u>: rédigée et approuvée par les équipes partenaires avant le début du mandat, elle détermine entre autres les objectifs poursuivis, les responsabilités et implications de chacun, etc...</p>
CONTACTS	<p>L'ÉQUIPE « L'APPUI » :</p> <p>Benoît RICHARD, Responsable Rue de Gesves, 10. B-5340 Faulx-les-Tombes Tél.: 0032 (0) 81.57.07.46 (0)81.65.56.65 GSM: 0476/94.33.17 Fax.: 0032 (0) 81.57.01.40 Email: appui@pommeraie.be Site internet: www.pommeraie.be</p> <p>Ou en cas de nécessité:</p> <p>Denis RIHOUX, Directeur. Tél.: 0032 (0) 81.57.07.46 Email: denis.rihoux@pommeraie.be</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;"> <p>vous souhaitez nous soutenir ? L'ASBL est agréée pour délivrer des attestations fiscales pour tout don à partir de 40€ par année civile. Compte dons (avec mention de vos coordonnées) : BE 72 0353 7183 7316</p> </div> <p style="text-align: center;">Merci!</p>

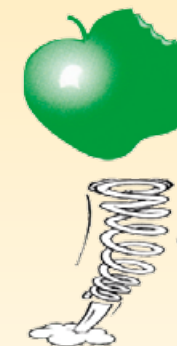
Après La Pom' - Après l'ippj Le temps de la réinsertion

«L'appui»

ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS EN FAMILLE OU EN LOGEMENT AUTONOME

L'appui organise de manière concertée des programmes post-hébergement dans le milieu de vie :

- suivi des adolescents après l'hébergement collectif à La Pom' (CAS)
- suivi des adolescents (garçons et filles) après un séjour en IPPJ (SAIK : mission Post-Ippj).



LA POMMERAIE

Projet Pédagogique Particulier

Organisé par l'ASBL la Pommeraie
avec le soutien de :



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

OBJECTIFS	<p><u>Post-Pom'</u>: c'est la suite logique de l'hébergement qui se poursuit dans un autre cadre avec un travail encore plus individualisé. Soit par un retour en famille, soit par l'intégration d'un logement autonome, soit une toute autre orientation.</p> <p><u>Post-lppj</u>: il s'agit de concrétiser le projet qui a été initié lors du séjour en lppj, en accord avec le Juge de la Jeunesse: soit une réintégration en famille, soit une installation en logement autonome, soit une toute autre orientation.</p>
BENEFICIAIRES	<p><u>Post-Pom'</u>: adolescents garçons de 14 à 18 ans (20 ans) issus prioritairement des arrondissements judiciaires de Namur, Huy, Dinant et Marche et confiés par le Conseiller de l'Aide à la Jeunesse, le Directeur de l'Aide à la Jeunesse, le Tribunal de la Jeunesse.</p> <p><u>Post lppj</u>: adolescents filles et garçons de 12 à 18 ans (20 ans) issus prioritairement des 4 arrondissements précités avec extension à ceux de Neufchâteau et Arlon et confiés par le Tribunal de la Jeunesse.</p>

PROFILS	<p><u>Post-Pom'</u>: jeunes présentant des problématiques lourdes, complexes et multiples, hébergés à la Pom' mais pour lesquels un processus de sortie est proposé.</p> <p><u>Post-lppj</u>: pour ces missions de type SAIE, l'Appui s'adresse spécifiquement aux jeunes confiés aux lppj ou au Centre Fédéral Fermé, ayant commis des faits qualifiés infractions. Il s'agit bien souvent de jeunes au lourd passé institutionnel et ayant passé de longs séjours en lppj.</p>
PROCEDURE POST-IPPJ	<p>La procédure est orchestrée par le responsable d'équipe mais chaque intervenant peut et est à même de traiter une demande.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un accompagnement est possible, un entretien d'accueil est fixé à La Pomme-raie avec le jeune et ses référents d'lppj. La présence des personnes significantes et du délégué est préférable mais facultative. L'entretien est mené par le responsable d'équipe accompagné d'un intervenant. • Une convention de collaboration est signée entre les équipes pour déterminer les objectifs de travail et le rôle de chacune. Elle est présentée au Juge de la Jeunesse pour être avalisée. • Un double mandat est possible pour débiter le travail avec le jeune: réunion de synthèse à l'lppj, démarches diverses (administratives, recherche logement, activités sportives et/ou de travail bénévole pour faire connaissance). <p>L'entretien chez le mandant en présence du jeune et des personnes concernées par son projet (famille, autre) marque le début de l'intervention.</p>

Procédure	<p><u>Post-Pom'</u>: les équipes de La Pom' et de l'Appui se concertent pour la transition après une réunion de synthèse et l'aval du mandant qui marque son accord pour la nouvelle orientation (famille, logement autonome, etc...).</p> <p><u>Post-lppj</u>: la procédure se veut souple, rapide, adaptée aux adolescents et respectueuse de ces derniers. En effet, il ne s'agit pas d'un entretien d'admission mais bien d'une rencontre qui ne se fait que s'il y a possibilité de prise en charge. Nous n'exigeons pas la présence de responsables légaux, ni de projet. Un seul entretien suffit. Nous ne demandons pas formellement l'accord mais cherchons à accrocher et à susciter des envies de changement dans le chef du jeune.</p>
------------------	--

